

→ clark

Direction des Affaires Economiques
Nos réf. : RK/TV- 080.2020
Affaire suivie par : Gaëtan MARIANY
g.mariany@cm-yvelines.fr

Monsieur le Maire
Mairie
2, route des Ponts
78125 RAIZEUX

Versailles, le 15 septembre 2020

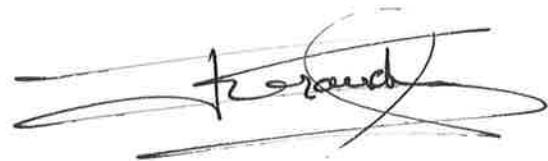
Objet : Avis sur le projet de zonage d'assainissement

Monsieur le Maire,

Vous m'avez notifié le projet de zonage d'assainissement sur les zones urbaines et urbanisables de votre commune. Ce zonage n'impacte pas de façon significative l'exercice de l'activité artisanale en place. Par conséquent, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines n'émet pas d'objection sur le projet transmis.

Veillez agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées

Le Président



Ronan KERAUDREN

REÇU LE

01 OCT. 2020

Mairie de RAIZEUX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES YVELINES

19, avenue du Général Mangin 78008 Versailles Cedex · Tél. : 01 39 43 43 43 - Fax : 01 39 43 43 20

www.cm-yvelines.fr · cm-78@cm-yvelines.fr

SIRET 187 809 033 00017 - APE 9411 Z

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.

MA